

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq juillet à 19 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUSSELLE Alain

Étaient présents : Mrs Alain ROUSSELLE, Xavier BAECKEROOT, Guy DREVELLE, Alain FRÉMAUX, Grégory GUILLUY, Rémi HAREL, Francis JOLY, Claude LEQUIN, Stéphane LOIRE, Yannick VAN DAMME, Mmes Virginie FABRE-LOUVET, Raymonde MARTIN

Était absent excusé : Mrs David DAROUX, Antoine PERREARD,

Procuration : Mr David DAROUX donne pouvoir à Mr Yannick VAN DAMME
Mr Antoine PERREARD donne pouvoir à Mr Alain ROUSSELLE

Monsieur Stéphane LOIRE a été élu secrétaire.

I) Point sur les travaux et dossiers en cours

PLUi

Monsieur le Maire explique les modifications apportées au PLUi.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal leur avis concernant le maintien des haies.

Le Conseil Municipal souhaite maintenir les haies des agriculteurs et ne souhaite pas imposer le maintien aux habitants du village.

Monsieur le Maire demande également les conditions concernant le Bois Michel et le bosquet de Rotangy.

Le Conseil Municipal exprime que si les propriétaires des bois coupent des arbres, ils doivent en replanter.

Aire de Jeux

Concernant le dossier « Aire de Jeux » Monsieur le Maire informe que les demandes de versement des subventions ont été faites en date du 7 juin 2024.

Monsieur le Maire informe du coût total HT, soit 10 095.74€, le montant de la subvention de l'Agglomération du Beauvaisis (FDC) est de 1 666.00€, le montant de la subvention du Conseil Départemental de l'Oise est de 3 310.00€, soit un total pour la commune restant à charge de 5 119.74€, plus une subvention du Conseil Municipal des Jeunes de 800.00€ pour l'achat de la table de ping-pong.

Réhabilitation des Menuiseries Ecole N° 2

Monsieur le Maire informe que les demandes de versements des subventions pour cette opération ont été demandées.

Subvention de l'Agglomération du Beauvaisis le 7 juin 2024 et celle de l'État, la DETR le 1^{er} juillet 2024.

Restauration des tableaux de l'Église

Monsieur le Maire informe que les demandes de subvention ont également été faites auprès du Conseil Départemental et de l'Agglomération du Beauvaisis.

Réhabilitation d'un logement en salle de classe

Monsieur le Maire informe que les demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil Départemental, de l'Agglomération du Beauvaisis et de l'État, et que l'architecte finalise le dossier.

Travaux dans la commune

Caniveaux

Monsieur le Maire informe que les travaux de reprises des caniveaux au niveau de la mare Yves Maréchal auraient dû être faits le 2 juillet. Personne n'est venu et n'a prévenu, ainsi que la reprise du caniveau de la rue Jeannot.

Fossé rue Yves Maréchal

Le Maire fait savoir que le levé topographique a été réalisé. Il est maintenant nécessaire de se pencher sur l'achat des parcelles et du droit de passage.

Travaux rue Yves Maréchal

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite lancer le dossier pour la réfection de la partie qu'il reste à faire de la rue Yves Maréchal ?

Le Conseil Municipal est d'accord, Monsieur le Maire va donc prendre contact avec l'entreprise EVIA pour commencer l'étude de ce dossier.

Tampon carrefour rue d'Amiens et rue du Moulin

Monsieur le Maire informe que la société COLAS va réparer le tampon du carrefour de la rue d'Amiens et de la rue du Moulin.

II) Délibération « Tickets Estivaux »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Picardie Verte propose, pour les grandes vacances 2024, à ses communes limitrophes, un ticket à 1.90 euros l'unité pour les enfants de 4 à 16 ans pour les piscines Atlantis à Formerie et Océane à Grandvilliers.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a donné son accord pour que Monsieur le Maire signe la convention. Il a décidé d'attribuer 4 billets par enfant pour l'année 2024.

III) Décision Modificative au Budget

Monsieur le Maire informe que suite au contrôle comptable en date du 14 juin 2024, il est nécessaire de créer une opération d'investissement afin de modifier le budget de l'année 2024

Cette opération aura le numéro 158, compte 2051 « Site internet » pour un montant de 610.00 euros.

Décision modificative au budget

Mr le Maire indique qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement au budget comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2051 (20) – 158 : concessions et droits sim	610.00	021 (021) : Virement de la section de fonct	610.00
	610.00		610.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	610.00		
615228 (011) : Autres bâtiments	- 610.00		
	610.00		

Total Dépenses	610.00	Total Recettes	610.00
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Ces modifications sont acceptées par le conseil municipal.

IV) Informations diverses

Piscine Écoles

Monsieur le Maire informe que les écoles d'Auchy-La-Montagne et Luchy ont le droit aux séances de piscine gratuitement sur Beauvais et que seul le transport reste à la charge du SIRS.

Une convention va être prise entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et le SIRS prochainement pour la mise en place dès septembre 2024.

Lettre de la ministre chargée des collectivités territoriales

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Ministre Dominique FAURE, qui informe que la commune reste en zone de revitalisation rurale.

Arrêté préfectoral

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un arrêté préfectoral portant sur l'autorisation de déroger temporairement aux limites de qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée sur les communes de Luchy, Auchy-La-Montagne et Muidorge pour le paramètre pesticide à partir du forage situé à Luchy.

Photographies de la commune par drone

Monsieur le Maire informe que Mr le Député, Victor HABERT-DASSAULT a eu l'idée de mettre en avant les clochers de nos Églises à travers un livre. Pour cela, il a demandé à un jeune homme de photographeur l'Église avec un drone et nous a transmis les photographies pour en choisir une.

Monsieur le Maire a choisi la première photo, et l'ensemble de celles-ci sera transmis par mail aux membres du Conseil Municipal.

COPIL

Monsieur le Maire informe d'une réunion qui a eu lieu le 25 juin 2024 concernant le schéma directeur d'eaux pluviales.

Le document est consultable en mairie.

Arrêt maladie de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe que la secrétaire de mairie sera en arrêt maladie du 22 juillet au 23 août 2024. Elle ne sera pas remplacée mais elle restera disponible par téléphone et par mails les après-midis.

Dates de vacances des adjoints

Monsieur le Maire demande aux adjoints de donner leurs dates de congés afin de gérer l'organisation pendant le mois de juillet et août.

SE 60

Monsieur le Maire a fait le relevé avec le SE60 concernant le lampadaire à rajouter ou à changer. Il y a un lampadaire à ajouter au bout de la rue Michel Gricourt, au niveau des nouvelles constructions, trois à installer au stade et 4 horloges à changer.

Monsieur le Maire a également eu des remarques que l'éclairage public s'allumait trop tôt.

V) **Questions diverses**

Question de Mr JOLY

Mr JOLY demande s'il peut demander un devis à l'entreprise GRACIA TP, concernant la mare rue Michel Gricourt.

Monsieur le Maire lui demande de prendre un rendez-vous pour établir ce devis.

Question de Mr FRÉMAUX

Qui sont les jeunes qui travaillent dans la commune en ce moment ?

Monsieur le Maire lui indique que ces jeunes effectuent leurs heures de citoyenneté dans le cadre de leurs Pass Permis. Il rappelle que la commune a signé une convention avec le Conseil Départemental de l'Oise qui donne 600€ aux jeunes en échange de 70 heures de travail dans la commune. Ce dispositif est uniquement pour les jeunes de notre commune.

La séance a été levée à 20h18